

A2T CUSTOM

Société par actions simplifiée (SAS)

au capital social de 100.0 €

25 Rue Saint-Lazare 60200 Compiègne

RCS Compiègne 891941064

PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS UNANIMES DES ASSOCIÉS

Le 22/05/2026

Les associés de la Société (ci-après collectivement les « **Associés** » et individuellement un « **Associé** »), ont pris les décisions suivantes :

Décisions

Décision 1

Il est pris acte par les Associés du transfert du siège social de la Société, qui sera désormais situé au 19B rue des étangs saint pierre 60350 Vieux-Moulin en remplacement de l'ancien siège social, situé au 25 Rue Saint-Lazare 60200 Compiègne à compter du 20/05/2026.

Cette résolution est adoptée par l'ensemble des associés, à l'unanimité.

Décision 2

En conséquence du transfert de siège social objet de la décision ci-dessus, il est pris acte par les Associés de modifier l'article relatif au siège social dans les statuts de la Société.

Les autres dispositions des statuts de la Société demeurent inchangées.

Cette résolution est adoptée par l'ensemble des associés, à l'unanimité.

Décision 3 - Pouvoir

Les Associés donnent tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal, à l'effet d'effectuer toutes formalités requises par la loi.

Cette résolution est adoptée par l'ensemble des associés, à l'unanimité.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent acte qui, après lecture, a été signé par tous les Associés.

Aurore Clotilde TONNERIEUX, Associé,

Aurore Clotilde TONNERIEUX

Thierry Noël Tonnerieux, Associé,

✓ Certifié par 

Thierry Noël Tonnerieux

✓ Certifié par 